



Service Public  
Fédéral  
**FINANCES**

# DÉCLARATION IPP 2020 - CONFÉRENCE DE PRESSE

- ❑ Alexander De Croo – Vice-Premier ministre et ministre des Finances
- ❑ Philippe Jacquij – Administrateur général de la Fiscalité
- ❑ 05.05.2020 – Residence Palace

**AUJOURD'HUI, PAPI ET MAMIE  
VOUS LES SALUEZ EN LIGNE**

VOTRE DOSSIER FISCAL, VOUS LE  
RETROUVEZ AUSSI EN LIGNE

**myMINFIN**

PAR LES CRÉATEURS DE TAX-ON-WEB

Moins chaleureux,  
tout aussi utile

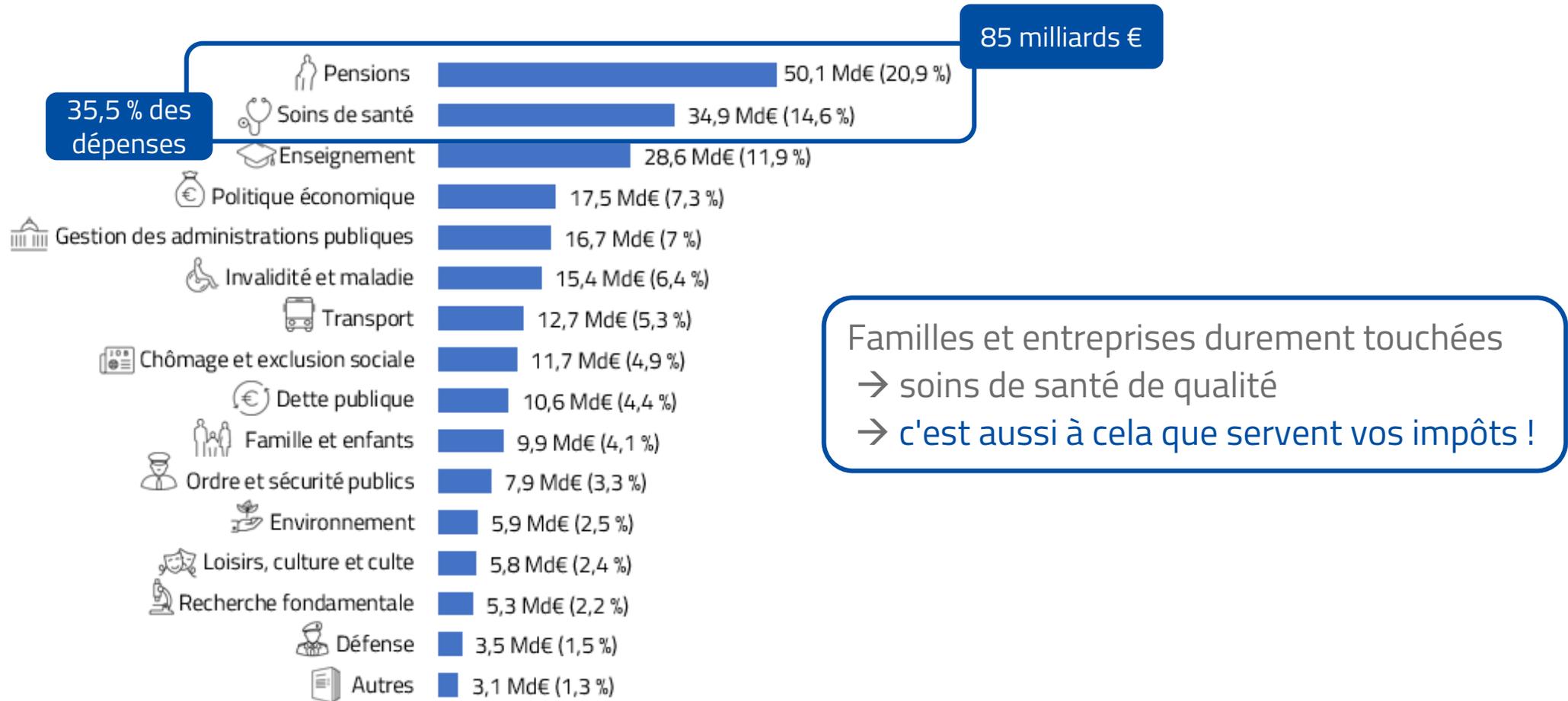
[WWW.FIN.BELGIUM.BE](http://WWW.FIN.BELGIUM.BE)

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be



# PANDÉMIE CORONAVIRUS : PERIODE EXCEPTIONNELLE





## PANDÉMIE CORONAVIRUS : MESURES EXCEPTIONNELLES

- Période exceptionnelle → mesures exceptionnelles pour aider à absorber le choc de la crise liée au coronavirus
  - **Report de paiement** de l'impôt des personnes physiques, mais aussi de la TVA, du précompte professionnel, de l'impôt des sociétés >> tampon de plus de 5 milliards d'euros
  - **Versements anticipés ultérieurs** pour les indépendants et les entreprises (mesure de liquidités ! pas de versement de dividendes, réduction du capital, rachat d'actions propres)
  - Primes régionales (par exemple : « prime Covid-19 ») >> **exonérées d'impôt**
  - **Remboursement accéléré** des crédits TVA
- Période exceptionnelle → prestation de service exceptionnelle
  - Pas de séances de remplissage dans les bureaux ou les communes
  - Mais bien une aide par téléphone



# AGENDA

Déclaration 2019 - Dépôt de la déclaration



Déclaration 2019 - Enquête de satisfaction Tax-on-web



Déclaration 2020 - Codes de la déclaration



Déclaration 2020 - PDS



Déclaration 2020 - Tax-on-web



Déclaration 2020 - eBox et MyMinfin



Déclaration 2020 - Aide au remplissage



En pratique





Service Public  
Fédéral  
**FINANCES**



# DÉCLARATION 2019 - DÉPÔT DE LA DÉCLARATION

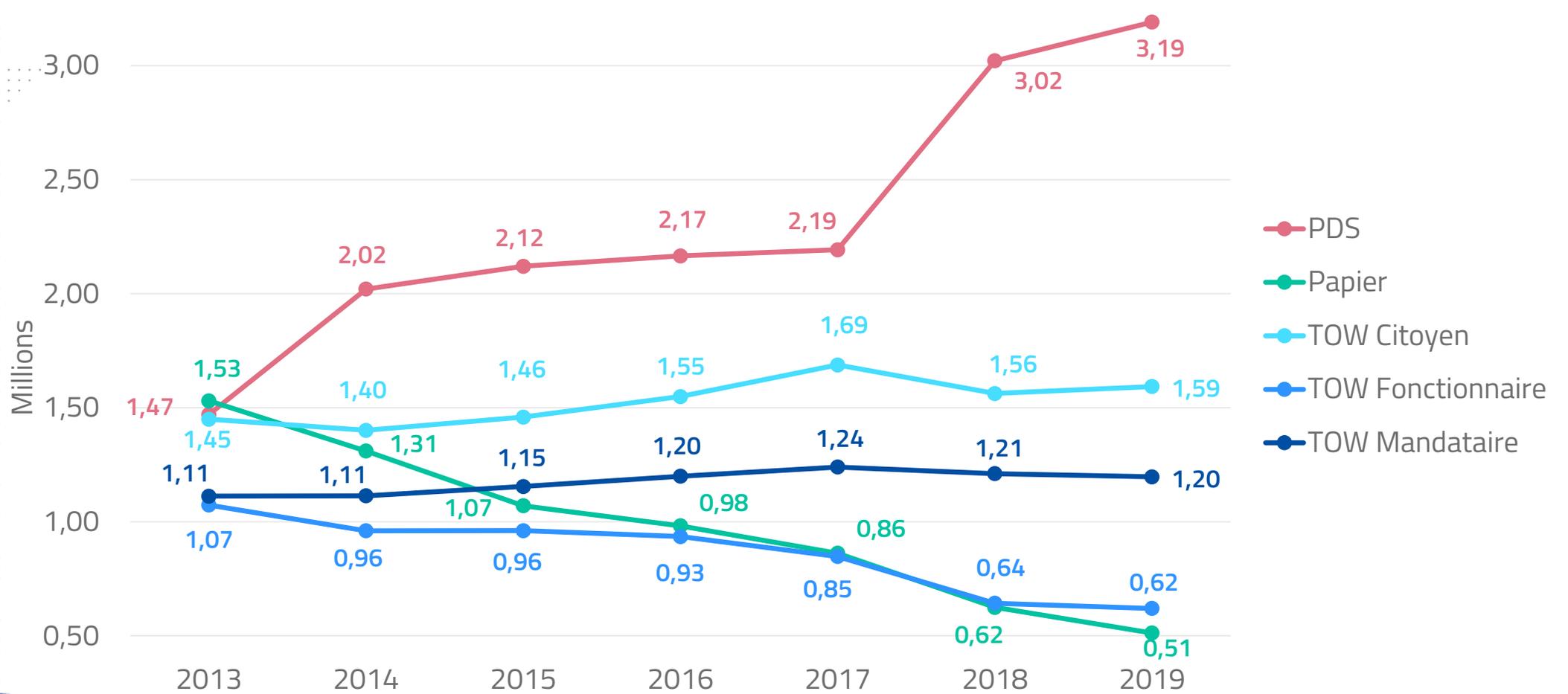
[WWW.FIN.BELGIUM.BE](http://WWW.FIN.BELGIUM.BE)

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be

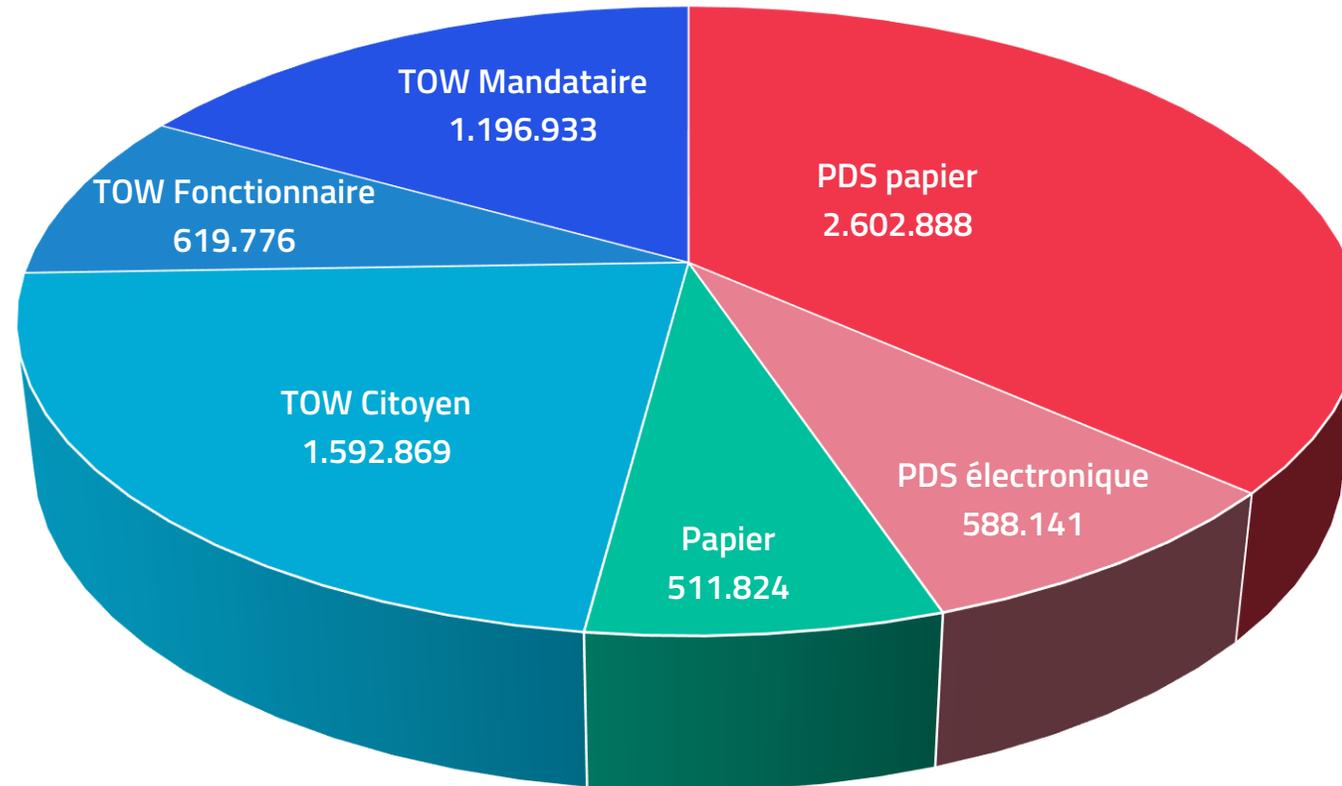


## CANAUX DE DÉPÔT : ÉVOLUTION 2013-2019





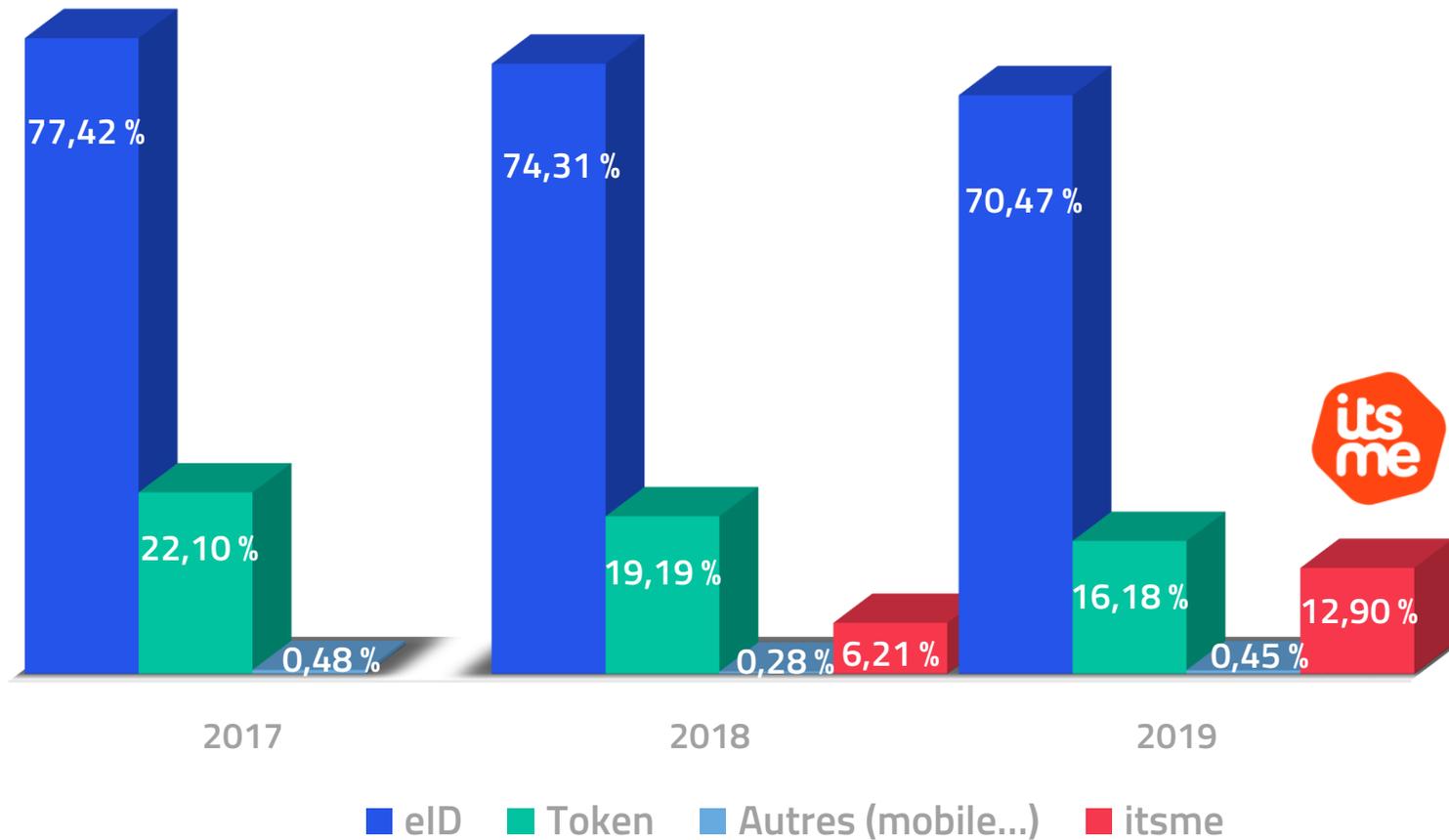
## CANAUX DE DÉPÔT : RÉPARTITION 2019



Total : 7.112.431 déclarations et PDS



## CONNEXION À TAX-ON-WEB : ÉVOLUTION 2017-2019

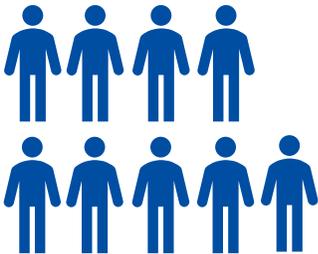




## CONNEXION À TAX-ON-WEB VIA ITSME®



96.000 utilisateurs Tax-on-web en 2018



205.000 utilisateurs Tax-on-web en 2019



+ 113 %



Service Public  
Fédéral  
**FINANCES**



# DÉCLARATION 2019 - ENQUÊTE DE SATISFACTION TAX-ON-WEB

[WWW.FIN.BELGIUM.BE](http://WWW.FIN.BELGIUM.BE)

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be



# TAX-ON-WEB : ENQUÊTE DE SATISFACTION 2019

## Contexte

- 10 questions, dont 3 spécifiques pour évaluer la satisfaction des utilisateurs
- Proposée dans TOW Citoyen uniquement (après soumission et facultative)
- 2016 : proposée à certains utilisateurs  
2017 - 2019 : proposée à tous les utilisateurs

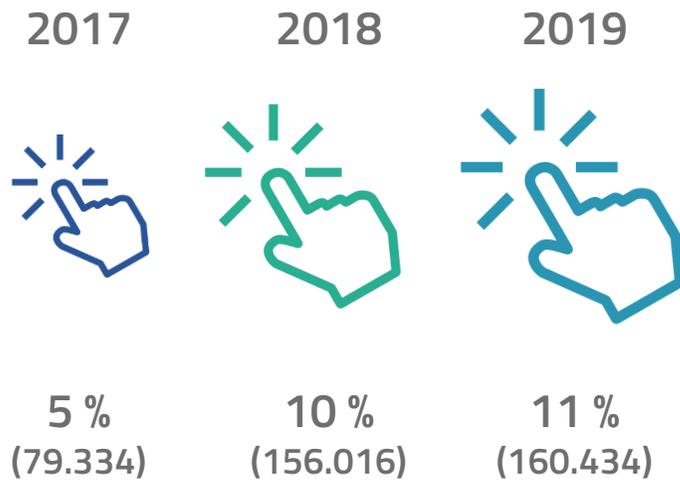
## Questions

- **Facilité** : Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure trouvez-vous qu'il est facile de soumettre sa déclaration via Tax-on-web ?
- **Satisfaction** : Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait du contenu et des fonctions que comprend Tax-on-web ?
- **Recommandation** : Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure recommanderiez-vous Tax-on-web à des amis ou des collègues ?

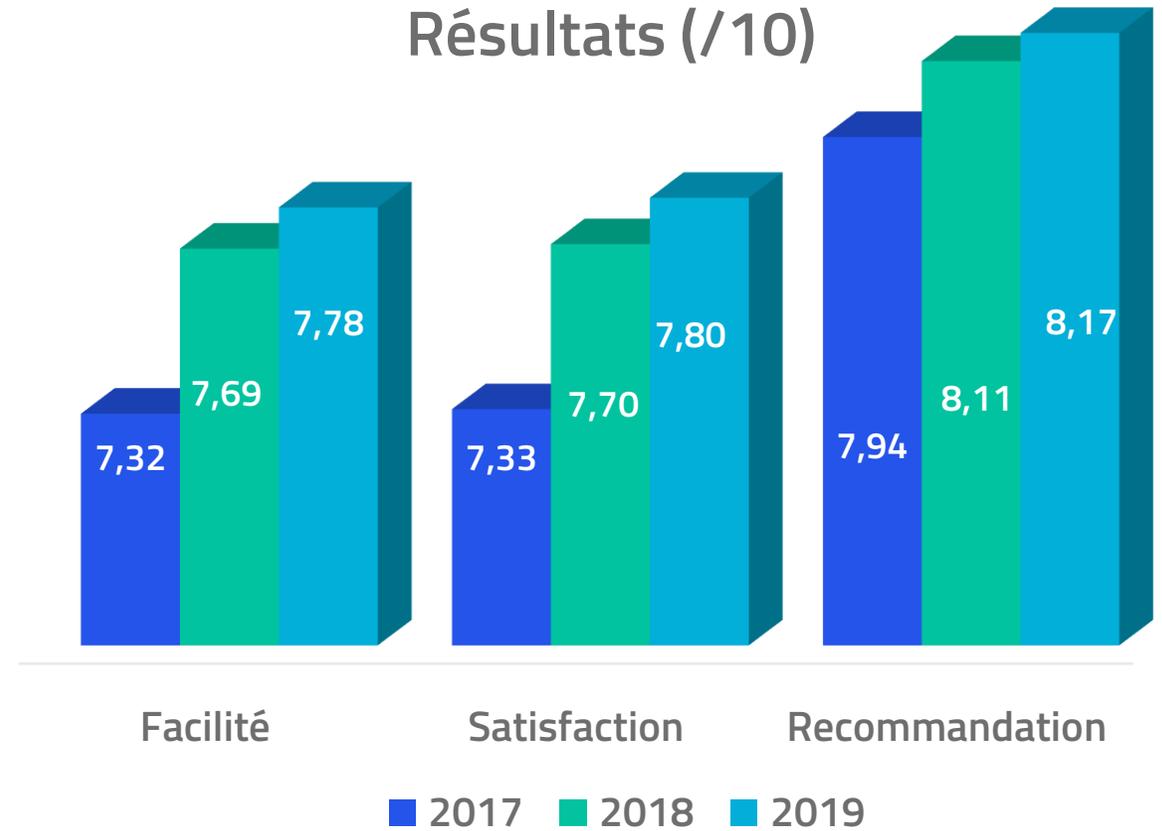


# TAX-ON-WEB : ENQUÊTE DE SATISFACTION 2017-2019

## Taux de clics

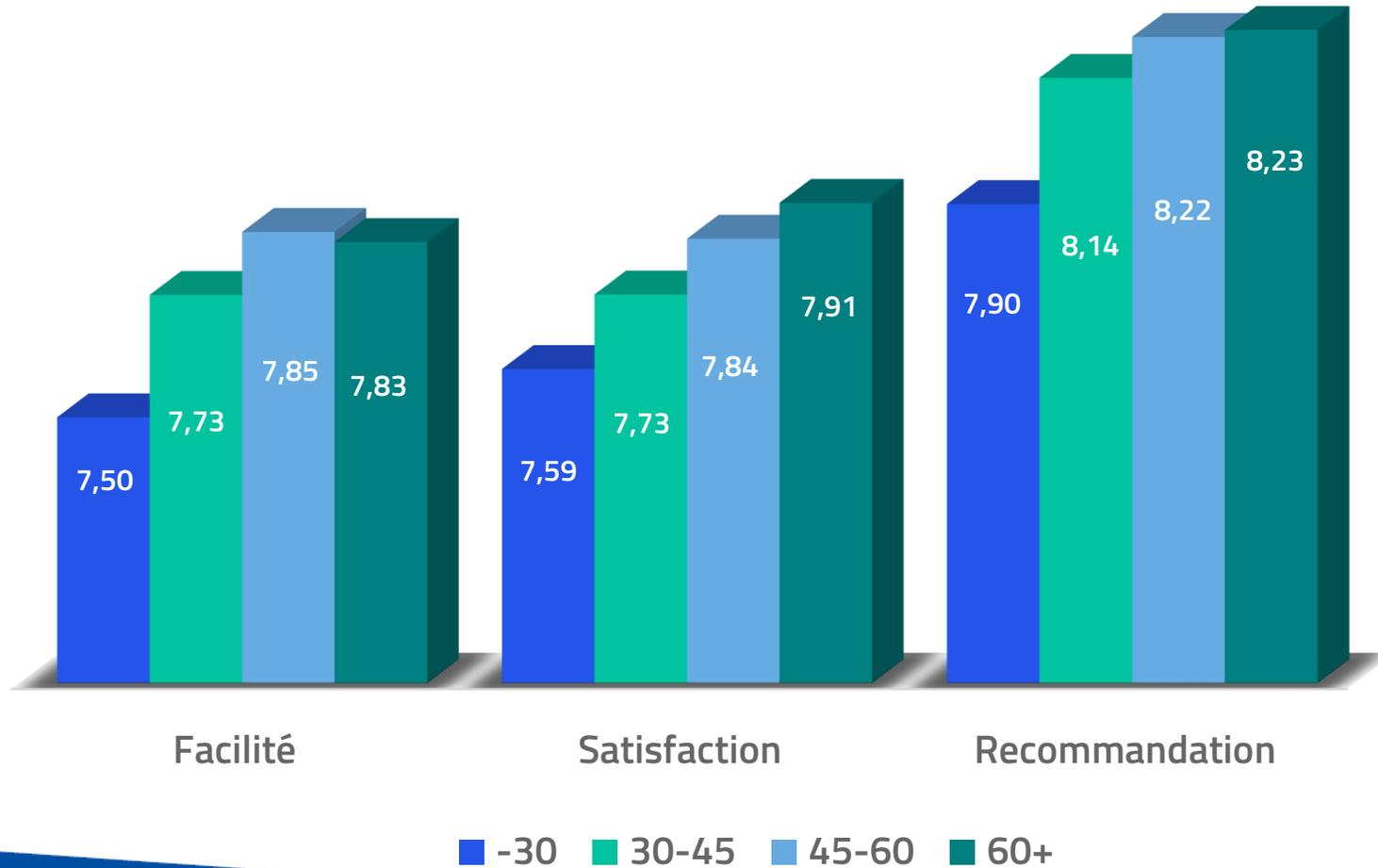


## Résultats (/10)





# TAX-ON-WEB : ENQUÊTE DE SATISFACTION





Service Public  
Fédéral  
**FINANCES**



# DÉCLARATION 2020 - CODES

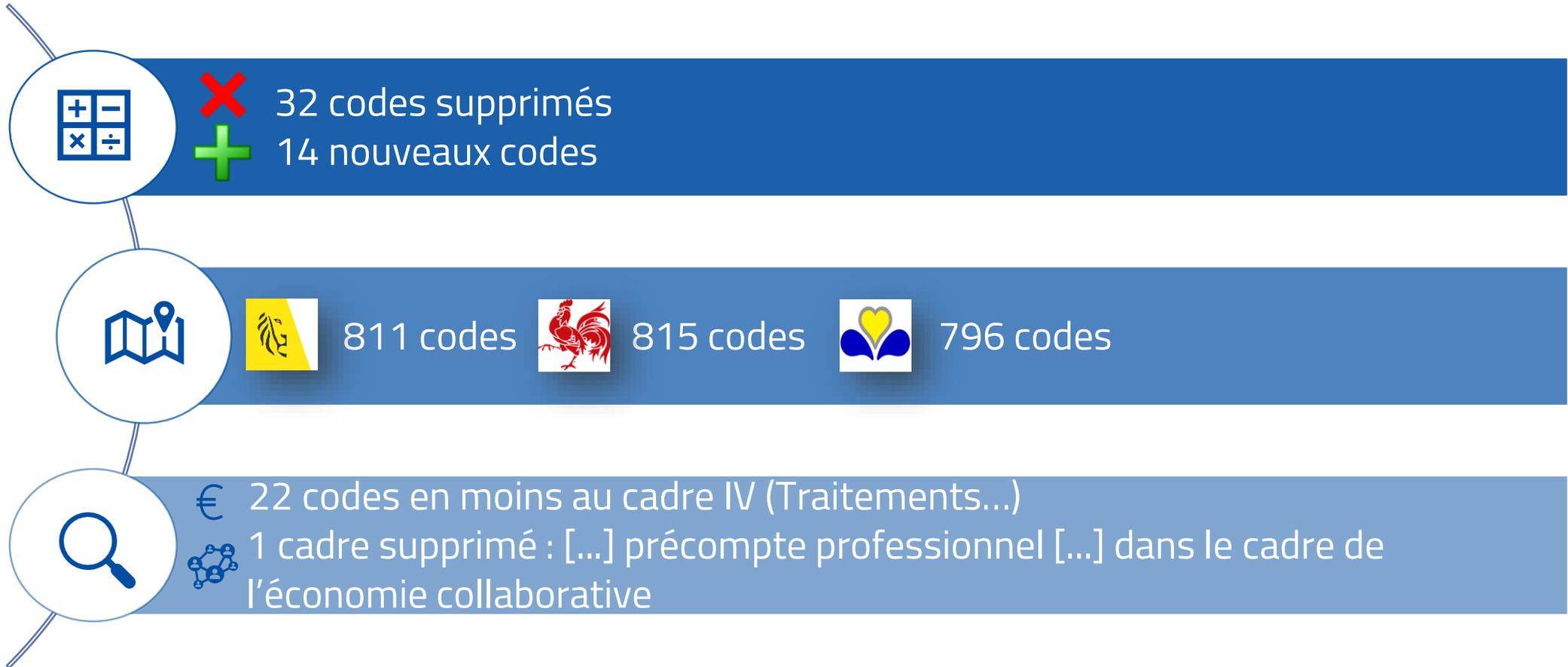
[WWW.FIN.BELGIUM.BE](http://WWW.FIN.BELGIUM.BE)

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be

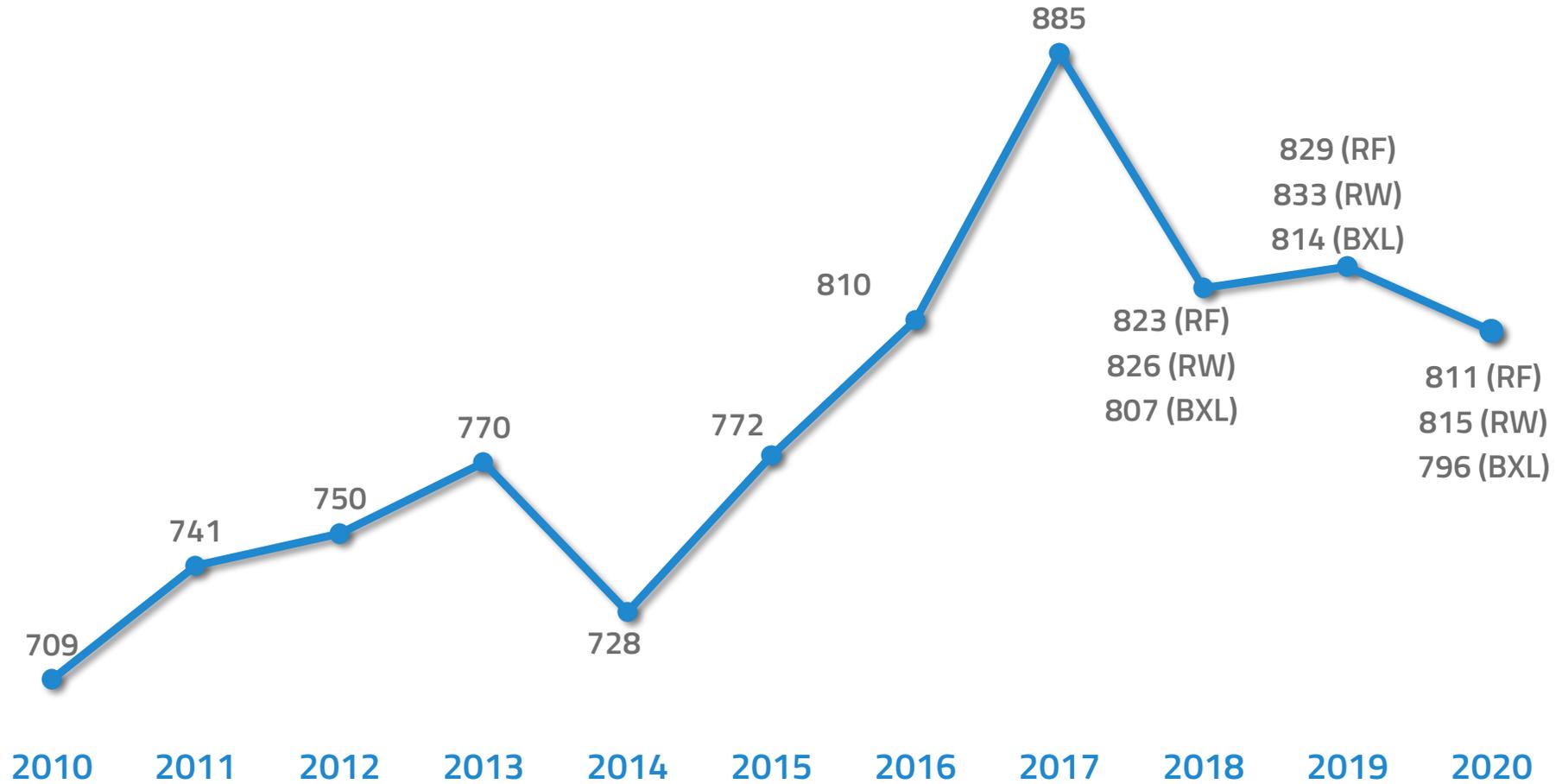


# CODES



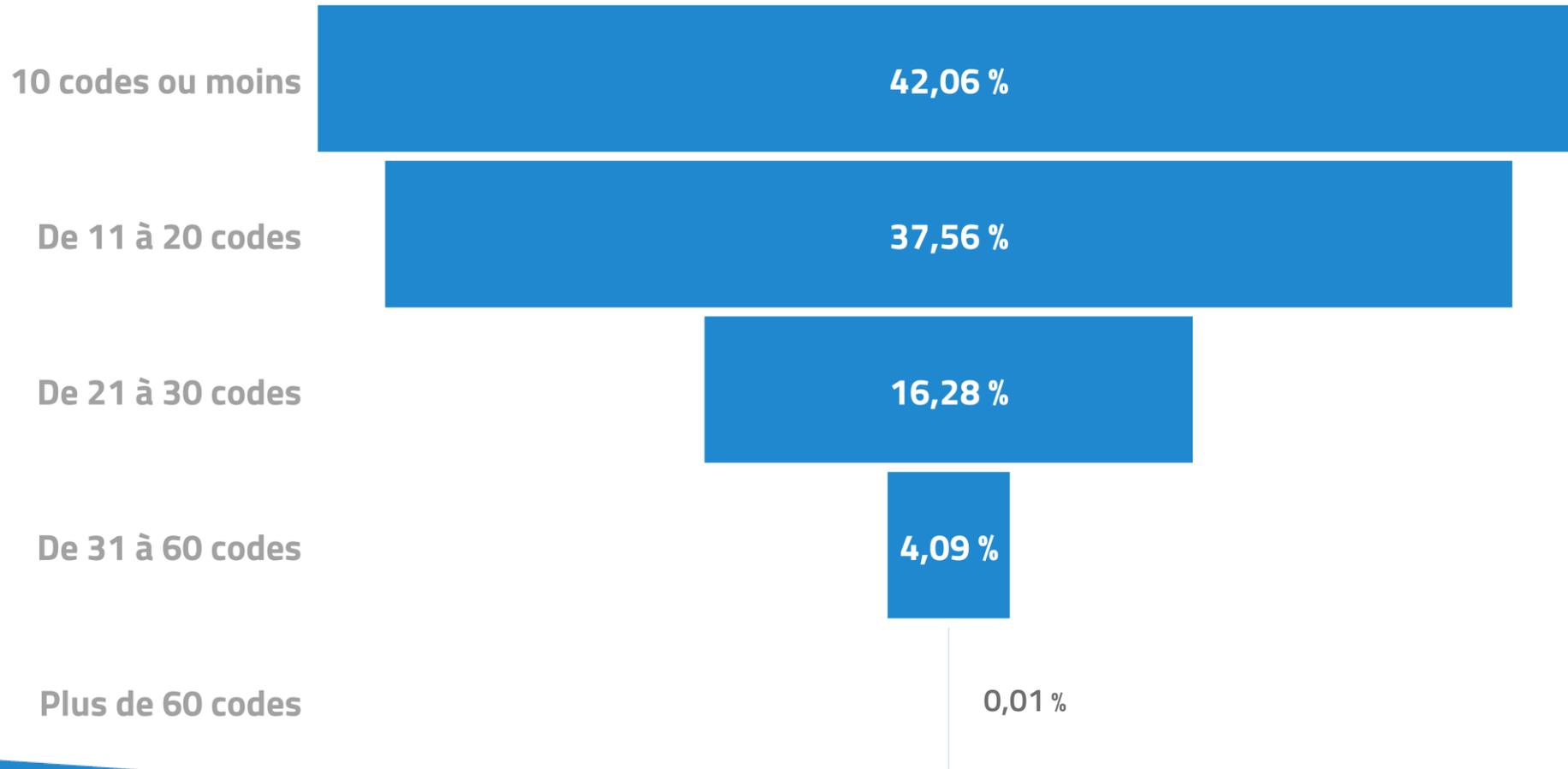


## CODES : ÉVOLUTION 2010-2020





# NOMBRE DE CODES COMPLÉTÉS





## 14 NOUVEAUX CODES

### Cadre IV et Cadre XVI

- Retenues pour pensions complémentaires : cotisations et primes pour une pension libre complémentaire pour les travailleurs salariés (+ 4 codes)

### Cadre X

- Reprise de la réduction d'impôt effectivement obtenue antérieurement pour entreprises en croissance (+ 2 codes)
- Réduction d'impôt pour les primes d'une assurance protection juridique (+ 2 codes)

### Cadre XVII

- Exonération pour passif social en vertu du statut unique (+ 2 codes)
- Carry back pour l'agriculture : choix définitif et irrévocable de la rétro-déduction des pertes en indiquant le montant des dommages subis (+ 2 codes)

### Cadre XVIII

- Exonération pour passif social en vertu du statut unique (+ 2 codes)



## 32 CODES SUPPRIMÉS

### Cadre IV

- Abrogation de l'exonération des rémunérations pour préavis presté et des indemnités de dédit (- 20 codes)
- Instauration d'une répartition proportionnelle automatique de l'exonération des avantages non récurrents liés aux résultats obtenus en tant que salarié et ceux obtenus en tant que dirigeant d'entreprise (- 2 codes)
- Heures supplémentaires limitées à 130 heures : augmentation temporaire de 130 à 180 heures du nombre maximal total d'heures supplémentaires qui entrent normalement en ligne de compte pour la réduction d'impôt pour heures supplémentaires (- 2 codes)

### Ex-Cadre XIII (exercice d'imposition 2019)

- Montant imputable du précompte professionnel retenu sur les bénéfices ou profits de services rendus dans le cadre de l'économie collaborative (- 2 codes)

### Cadre XVI

- Abrogation de l'exonération des rémunérations pour préavis presté et des indemnités de dédit (- 4 codes)
- Instauration d'une répartition proportionnelle automatique de l'exonération des avantages non récurrents liés aux résultats obtenus en tant que salarié et ceux obtenus en tant que dirigeant d'entreprise (- 2 codes)



## AVANTAGES FISCAUX

- **Nouveau** – Assurance protection juridique
  - Primes payées à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019
  - Réduction d'impôt de 40 %
  - Plafond de 310 euros → avantage de 124 euros maximum
- **Nouveau** – Pension libre complémentaire pour les travailleurs salariés
  - Réduction d'impôt de 30 %
  - Cotisations et primes limitées
- Augmentation du montant maximum des dividendes exonérés
  - 2019 : 640 euros → 2020 : 800 euros



Service Public  
Fédéral  
**FINANCES**



# DÉCLARATION 2020 - NOUVEAUTÉS PDS

[WWW.FIN.BELGIUM.BE](http://WWW.FIN.BELGIUM.BE)

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be



## PDS - ÉLARGISSEMENT DU GROUPE-CIBLE

 En 2020, plus de 3.920.000 contribuables recevront une PDS

-  730.000 de plus qu'en 2019
-  Soit **59 %** des contribuables (hors indépendants)

 Dont 1.200.000 PDS électroniques minimum

 Estimation de départ



## PDS – ÉLARGISSEMENT DU GROUPE-CIBLE



Contribuables avec emprunt hypothécaire (bonus logement intégré, chèque-habitat, bonus logement régional)

- Sauf contribuables multipropriétaires



Contribuables qui bénéficient d'une réduction d'impôt fédérale pour les primes d'une assurance-vie individuelle



Contribuables qui ont d'autres biens immobiliers que leur habitation propre, non donnés en location ou donnés en location à des non-professionnels (code 1106/2106)

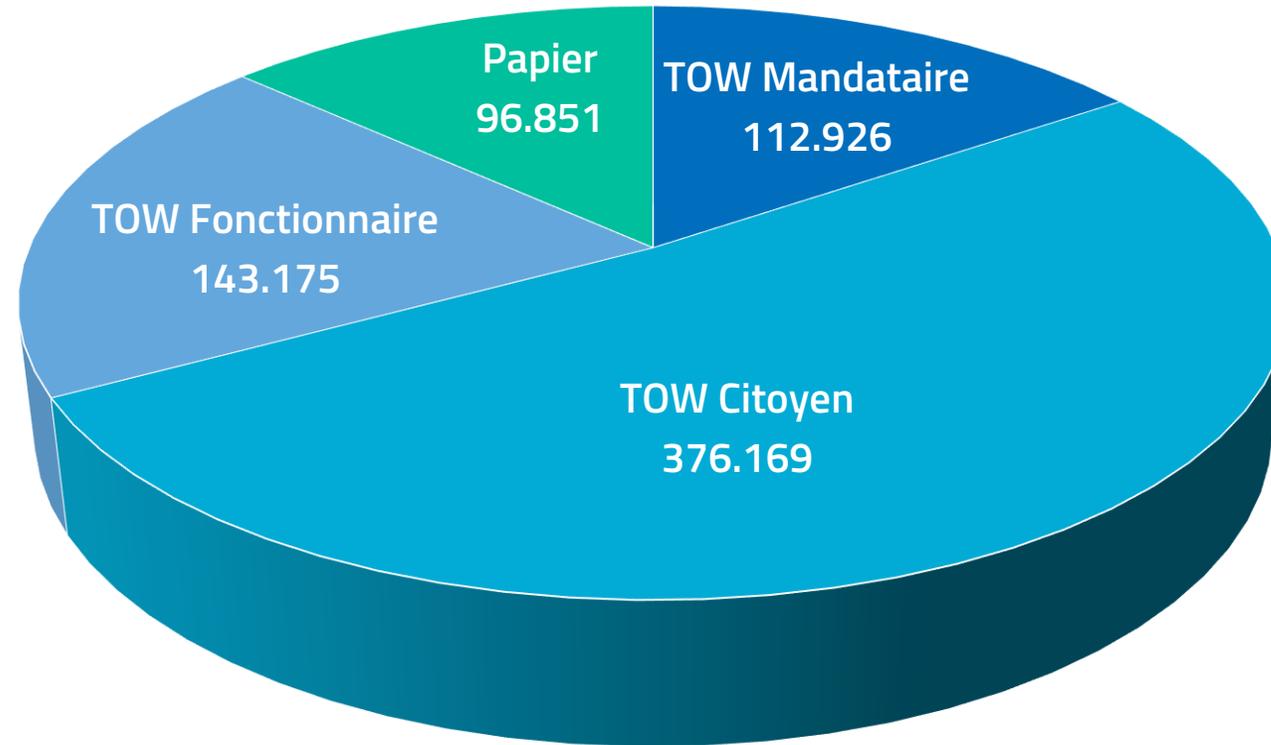
- Sauf contribuables avec emprunts hypothécaires et/ou qui disposent d'autres biens immobiliers que ceux visés ci-dessus



Contribuables possédant un contrat d'assurance protection juridique



## RÉPARTITION DES 730.000 NOUVEAUX CONTRIBUABLES PDS EN 2020





Service Public  
Fédéral  
**FINANCES**



# DÉCLARATION 2020 - TAX-ON-WEB

[WWW.FIN.BELGIUM.BE](http://WWW.FIN.BELGIUM.BE)

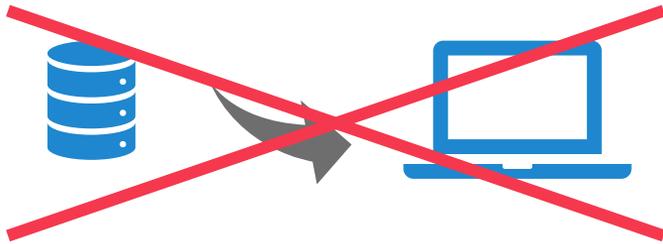
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be



## CONTRIBUABLES DÉCÉDÉS : PRÉ-REEMPLISSAGE

Jusqu'à présent



Pas de pré-remplissage



2020



Pré-remplissage complet  
des déclarations des  
personnes décédées en  
2019 et 2020 si :

- lien de parenté :
  - descendant : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré
  - ascendant : 1<sup>er</sup> degré
- lien de mariage



## AUTRES AMÉLIORATIONS



Amélioration de l'aide pour les libéralités



Partie 2 plus facilement accessible



Affichage dans la TaxBox des PDS des  
7 dernières années



Meilleure reconnaissance  
des numéros nationaux « inconnus »



Améliorations au niveau de l'accessibilité (AnySurfer)



Améliorations de certaines formulations de l'interface



Service Public  
Fédéral  
**FINANCES**



# DÉCLARATION 2020 - EBOX ET MYMINFIN

[WWW.FIN.BELGIUM.BE](http://WWW.FIN.BELGIUM.BE)

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES



## ACTIVATION DE L'EBOX ET DÉCLARATION/PDS

NEW



Notification de l'ouverture de Tax-on-web  
via **my e-box**



Avec un lien pour accéder directement à la  
déclaration / PDS



## STATUT DE LA DÉCLARATION



Disponible depuis avril 2019 dans MyMinfin



En 2020 : affichage simultané de plusieurs exercices d'imposition

✓ Ma déclaration / Ma proposition de déclaration simplifiée

Exercice 2020 - Revenus 2019   Exercice 2019 - Revenus 2018

Rentrée de la déclaration



Vous avez jusqu'au 16 juillet 2020 pour rentrer votre déclaration en ligne.

**TAXonWEB**

**RENTREZ MA DÉCLARATION**

✓ Ma déclaration / Ma proposition de déclaration simplifiée

Exercice 2020 - Revenus 2019   Exercice 2019 - Revenus 2018

Rentrée de la déclaration



Nous avons bien reçu votre déclaration.

- > Consulter ma déclaration
- > Remplir la déclaration d'une personne décédée



## MYMINFIN

### Utilisateurs en 2019

3.440.000 utilisateurs  
(particuliers et professionnels)  
 **18 % de plus qu'en 2018**

12 millions de connexions  
 **43 % de plus qu'en 2018**

11,6 millions de documents téléchargés  
 **31 % de plus qu'en 2018**

### (+ de) 4 utilisateurs sur 5 recommanderaient MyMinfin

Particuliers

 **83 %**

Entreprises et indépendants

 **79 %**

Experts et partenaires

 **85 %**



Service Public  
Fédéral  
**FINANCES**



# DÉCLARATION 2020 - AIDE AU REMPLISSAGE

[WWW.FIN.BELGIUM.BE](http://WWW.FIN.BELGIUM.BE)

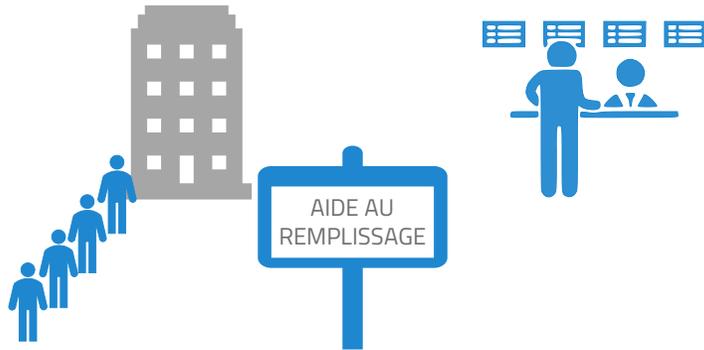
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be



# AIDE UNIQUEMENT PAR TÉLÉPHONE

## Les années précédentes



Séances de remplissage organisées

- dans plus de 500 localisations différentes (Infocenters - bureaux - communes)
- aide fournie à + de 600.000 personnes

## En 2020

À situation extraordinaire,  
mesure extraordinaire

Afin d'assurer la sécurité de  
chacun :



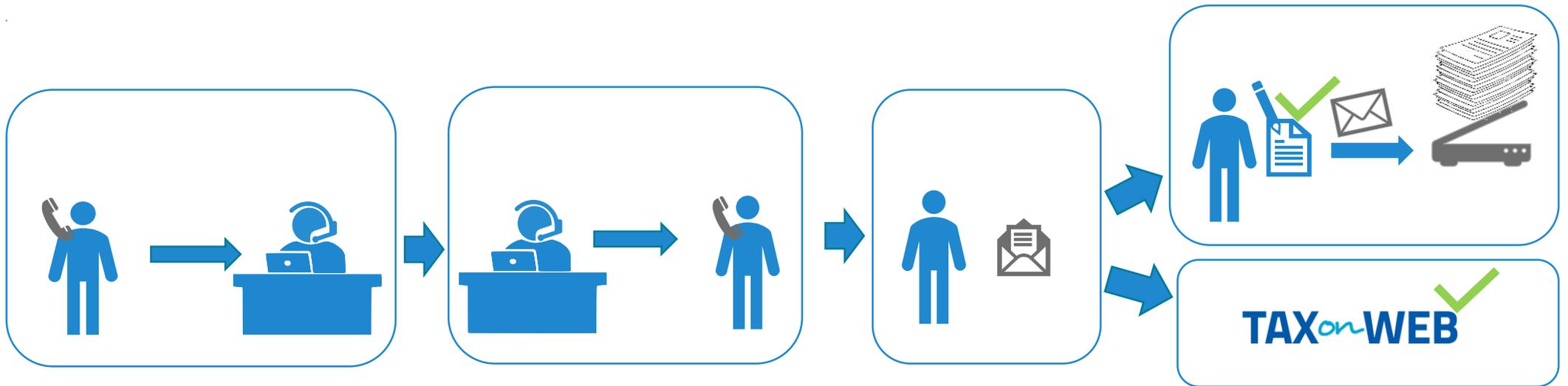
Pas de séance de  
remplissage organisée en  
face à face, sur place



MAIS prestation de service  
assurée via **TÉLÉPHONE**  
avec **RENDEZ-VOUS FIXÉ** à  
l'avance



# AIDE PAR TÉLÉPHONE - DÉROULEMENT



Prise de RDV par téléphone  
(au numéro prévu indiqué  
sur l'enveloppe brune)

Le collaborateur rappelle  
le contribuable pour  
remplir sa déclaration

Le contribuable  
reçoit le rapport  
par la poste

- Soit il le signe et l'envoie au centre de scanning
- Soit il envoie sa déclaration via Tax-on-web



## AIDE PAR TÉLÉPHONE - NUMÉROS SPÉCIFIQUES

### Aide principalement destinée aux contribuables

- Qui sont déjà venus à une **séance de remplissage**
- Qui n'arrivent pas à remplir **seuls** leur déclaration

### Numéros d'appel spécifiques

- Mentionnés sur **l'enveloppe** de la déclaration des contribuables concernés
- Un numéro par langue

### Pour une aide ponctuelle : utiliser les canaux habituels

- Appeler le Contact Center ou le bureau compétent



## Contribuables contactés par téléphone

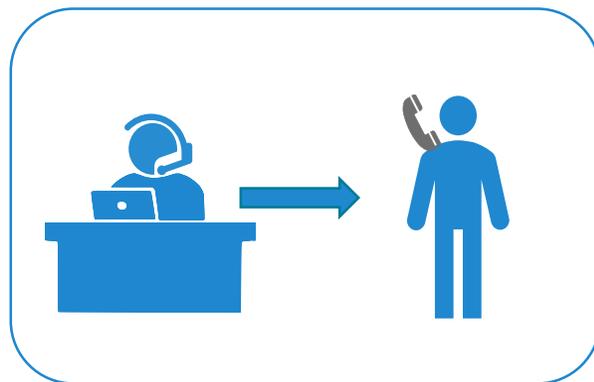
- Pour fixer un RDV pour le remplissage par téléphone
- Entre le 20 avril et le 4 mai

## Quels contribuables ?

- Déclaration remplie en 2019 lors d'une séance de remplissage
- Numéro de téléphone déjà communiqué au SPF Finances
- Pas de PDS en 2020

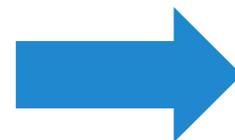


## AIDE PAR TÉLÉPHONE – CONTACTS PROACTIFS



**83.000**

contribuables appelés



**43.000**

rendez-vous fixés



Service Public  
Fédéral  
**FINANCES**



# EN PRATIQUE

[WWW.FIN.BELGIUM.BE](http://WWW.FIN.BELGIUM.BE)

SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES



## ENVOI DES DÉCLARATIONS



Déclaration papier et PDS : dans les boîtes aux lettres **dans le courant du mois de mai**



Pas encore reçu la déclaration papier ou PDS ?

- **Inutile** de contacter le SPF Finances avant **début juin**
- Après début juin : les contribuables qui souhaitent rentrer une déclaration papier peuvent **téléphoner** au Contact Center pour en recevoir une par la poste
- Par ailleurs, il est toujours possible d'accéder à sa déclaration ou PDS **via Tax-on-web**



# DÉLAIS DE RENTRÉE DE LA DÉCLARATION

- **Déclaration rentrée par le contribuable**
  - Sur papier : **30 juin 2020**
  - Via Tax-on-web : **16 juillet 2020**
- **Proposition de déclaration simplifiée**
  - D'accord avec la proposition : le contribuable ne doit **rien** faire
  - Pas d'accord et modification via le formulaire de réponse papier : **30 juin 2020**
  - Pas d'accord et modification via Tax-on-web : **16 juillet 2020**
- **Déclaration remplie par un fonctionnaire par téléphone**
  - **Appeler dès réception de la déclaration** pour fixer un rendez-vous (appeler le plus vite possible)
  - Plus d'aide au remplissage après le 30 juin !
- **Déclaration remplie par un mandataire (comptable...)**
  - **22 octobre 2020**
- **En cas de non-dépôt**
  - **Sanctions** : amendes administratives de 50 à 1.250 euros
  - **Imposition d'office** (charge de la preuve inversée)



## MAINTIEN DES DÉLAIS

### Le SPF Finances a mis tout en œuvre pour pouvoir maintenir les délais

- La majorité des contribuables reçoivent une PDS
- Rentrer sa déclaration se fait comme d'habitude
  - Via Tax-on-web → ouvert dans les délais
- Aide au remplissage → par téléphone

### → Afin de garantir le bon déroulement de l'enrôlement de l'impôt

- Plus de **50 %** des contribuables reçoivent un **remboursement d'impôt**
- Un allongement des délais de rentrée aurait pour conséquence que ces contribuables seraient remboursés plus tard





## ACTIVEZ VOTRE EBOX

Facile, sécurisé et bon pour l'environnement !

- eBox activée = diminution des envois papier

Notification via **my e-box** pour les documents et messages du SPF Finances (par exemple l'avertissement-extrait de rôle)

- L'eBox remplacera bientôt nos e-mails pour l'ouverture de Tax-on-web et le délai de rentrée de la déclaration

Déjà **875.000** utilisateurs !

- Avec itsme® ou avec votre eID
- Activez les notifications via e-mail

Activez votre eBox sur

passez  
au  
digital  
.be



## TRUCS ET ASTUCES POUR LA DÉCLARATION

### Numéro de compte

- Toujours vérifier son numéro de compte, indiqué sur la déclaration
- Si nécessaire, l'ajouter ou le modifier lors du remplissage de la déclaration ou via MyMinfin

### Déclaration via Tax-on-web

- Ne pas attendre les derniers jours pour rentrer la déclaration
- Déclaration commune : le partenaire doit aussi introduire et signer la déclaration



# TRUCS ET ASTUCES POUR LA DÉCLARATION

## Déclaration papier

- À envoyer au centre de scanning de Namur ou de Gand
- Une seule déclaration par enveloppe

## Déclaration via mandataire

- Prendre contact avec un mandataire pour faire activer le mandat avant le 31 août 2020



## PROPOSITION DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉE

### Vérifier attentivement les données

### Données correctes et complètes ?

- Le contribuable ne doit rien faire
- Il recevra automatiquement son avertissement-extrait de rôle sur la base des données de sa PDS

### Données incorrectes ou incomplètes ?

- À corriger via Tax-on-web ou via le formulaire papier
- Le contribuable recevra son avertissement-extrait de rôle sur la base des données modifiées



## PROPOSITION DE DÉCLARATION SIMPLIFIÉE

### Pourquoi la PDS peut-elle être parfois incomplète ?

- L'employeur n'a pas fourni les fiches à temps
- Une attestation libéralités est mal complétée
- Enfants à charge : changement récent ou co-parenté
- Pas de fiche fiscale pour certains revenus : dividendes...
- ...

### → Important de bien vérifier

- Que les données mentionnées sont correctes et que rien ne manque
- Par exemple : nombre d'enfants à charge, libéralités, frais de garde d'enfants, emprunt hypothécaire, revenus mobiliers, dividendes, comptes-titres...



## UNE QUESTION SUR VOTRE DÉCLARATION ?

- Infos pratiques sur la déclaration et moyens de connexion à Tax-on-web  
→ [www.fin.belgium.be](http://www.fin.belgium.be)
- Infos sur la fiscalité de l'habitation, du transport, les avantages fiscaux...  
→ [www.fin.belgium.be](http://www.fin.belgium.be)
- Votre dossier fiscal en ligne (fiches, attestations...)  
→ [MyMinfin](http://MyMinfin)
- Simulation et calcul anonyme de votre impôt  
→ [Tax-Calc](http://Tax-Calc)
- Question sur la déclaration ? Problème avec Tax-on-web ou MyMinfin ?  
→ [Contact Center](http://Contact Center) : 02 572 57 57 (jours ouvrables, 8 h 30 – 17 h)
- Question sur itsme® ? Problème de connexion via itsme® ?  
→ [itsme.be](http://itsme.be)



## BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR VOTRE DÉCLARATION ?



Prenez rendez-vous avec un collaborateur en téléphonant au numéro indiqué sur l'enveloppe brune de la déclaration



Préparez votre carte d'identité avant de téléphoner



Pour obtenir le rendez-vous qui vous convient le mieux : téléphonez dès que vous recevez votre déclaration papier (sauf si vous avez déjà un rendez-vous)



Juste avant le rendez-vous : préparez votre carte d'identité et tous les documents utiles :

- concernant l'année 2019
- y compris pour d'éventuels revenus ou biens immobiliers à l'étranger



## CONTACTS PRESSE



### Porte-parole

Florence Angelici  
Porte-parole FR

- 0470 77 57 28 – 02 577 57 28
- [florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole NL

- 0470 76 22 44 – 02 576 22 44
- [francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)



Dossier presse (fin.belgium.be > lien presse en bas de page)